

Communiqué de Presse

15 octobre 2022

La navigabilité des avions ATR d'Air Mauritius

La direction d'Air Mauritius a pris connaissance d'un article de presse publié dans le journal *l'Express* en ce samedi 15 octobre 2022 ayant pour titre '*La corrosion rouille les ATR d'Air Mauritius*'. Cet article à caractère diffamatoire, fait allusion à l'état des avions ATR 72-500 d'Air Mauritius.

D'emblée, nous tenons à faire ressortir que les informations qui ont été publiées et provenant d'une source anonyme, sont infondées et erronées, et de ce fait, porte atteinte à la réputation de la compagnie.

1. Air Mauritius tient à préciser que deux des trois ATR dont elle dispose sont opérationnels et que le troisième avion de ce type, immatriculé 3B-NBN, est actuellement en révision complète programmée (C Check).
2. L'identification de toute forme de corrosion fait partie intégrante des activités d'un C Check. Une fois les corrosions identifiées, les réparations sont entreprises en suivant à la lettre les procédures établies par le constructeur ATR.
3. Des travaux supplémentaires qui sont requis au fur et à mesure que les inspections rigoureuses se poursuivent pendant le C Check, peuvent retarder dans certains cas, la remise en service de l'avion concerné.
4. Tous les avions d'Air Mauritius sont sujets à des révisions complètes programmées à des intervalles réguliers selon un calendrier bien précis.
5. Air Mauritius assure la navigabilité de toute sa flotte selon un système réglementaire hautement contrôlé et établi par les autorités compétentes, en l'occurrence le Département de l'Aviation Civile (DCA) de Maurice. Air Mauritius détient toutes les approbations requises pour faire voler ses avions en toute sécurité.

6. Les programmes de maintenance développés par Air Mauritius pour ses avions ATR 72-500 sont issus de documents officiels publiés par le constructeur ATR.
7. Les ingénieurs qui exécutent les programmes de maintenance sont dûment compétents et autorisés. Nous saluons au passage le professionnalisme de l'ensemble du département *Technical Services* qui travaille sans relâche pour que la remise en ligne des avions qui sont en maintenance soit effective au plus tôt tout en respectant les normes établies.

Air Mauritius réitère que la sécurité de ses passagers et de l'ensemble de son personnel reste sa priorité absolue.

La direction d'Air Mauritius se réserve le droit d'entamer des actions légales contre tout acte malveillant et intentionnel dans le but de ternir l'image et la réputation d'Air Mauritius.